



Commune de BAYET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2-01/12/2022

Nombre de Conseillers en exercice : 15 - présents : 12 - votants : 12 + 3 pouvoirs

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, LE 1^{er} DECEMBRE à 20 heures,
le Conseil Municipal de BAYET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle de la
Mairie, sous la présidence de Philippe BUSSERON, Maire.
Date de convocation : 24 novembre 2022

Etaient présents : BUSSERON Philippe, DEBOURGES Serge, DUBOCAGE Angélique, HADJI
Nadia, HORNBERGER Olivier, LACOMBE Christophe, LAMOUCHE Bruno, LARONDE Véronique,
MAY Nathalie, MENAT Marie-Noëlle, POUYET Michel.

Etaient excusés : BIDET Grégory, BORDE Sandrine, MASSON Joffrey,

Pouvoirs : BIDET Grégory à POUYET Michel
BORDE Sandrine à BUSSERON Philippe
MASSON Joffrey à DUBOCAGE Angélique

Serge DEBOURGES est élu secrétaire de séance

Délibération 2-01/12/2022

Demande de subvention au Département de l'Allier pour l'isolation de la cantine

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de présenter la demande de
subvention définitive au département de l'Allier dans le cadre du Bâti : soutien aux travaux
d'amélioration énergétique des bâtiments recevant du public et investissement bois énergie.

Nature des investissements : Isolation du réfectoire par l'abaissement du plafond, réfection de
l'étanchéité et isolation de l'entrée, changement du système de chauffage.

Approuve le plan de financement de ces travaux dans les conditions suivantes :

- Coût total hors taxes : 32 676 €**
- Conseil départemental : 9 802 € (30 %)
- DETR (Etat) : 14 704 € (45 %)
- Autofinancement : 8 170 € (25 %)

Mandate Monsieur le Maire pour demander le versement de la subvention et l'autorise à signer
tout document relatif à ce dossier et s'engage à inscrire la dépense au budget 2022

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES
Philippe BUSSERON
Maire

*Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et notification ou publication le : 5/12/2022
Le Maire,*

